



ECOLE DE VOILE 2020

CATAMARAN

PLANCHE A VOILE

JE DEBUTE

JE ME PERFECTIONNE

JE DEBUTE

JE ME PERFECTIONNE

SESSION PRINTEMPS (de 14h à 17h) : 14-21-28 mars **4-18-25 avril** 9-16-23-30 mai **6-13-20-27 juin**
SESSION AUTOMNE (de 14h à 17h) : 5-12-19-26 septembre **3-10-17-31 octobre** 7-14-21-28 novembre
A L'ANNEE : SESSION PRINTEMPS + SESSION AUTOMNE

SESSION PRINTEMPS 5 séances : **125 €**

SESSION PRINTEMPS 10 séances : **180 € (*)**

A L'ANNEE
 20 séances :
310 € (*)

SESSION AUTOMNE 5 séances : **125 €**

SESSION AUTOMNE 10 séances : **180 € (*)**

NOM & PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	ÂGE : ans
TÉLÉPHONE :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
COURRIEL :	

LE VERY INTENSIVE PRATIQUE dit V.I.P. !

(*) Ce forfait nominatif vous est personnellement offert (lors d'une inscription à l'Ecole de Voile 10 ou 20 séances) ; il est non cessible et permet, pour la période concernée, l'utilisation, pour le titulaire uniquement, de tout type de matériel durant les heures d'ouverture à la location du Centre Nautique (fermeture à 18h hors saison / 18h30 en saison).

Selon disponibilité et fréquentation, l'utilisation du matériel pourra être limitée à 1 heure.

La carte V.I.P. ne dispense pas du paiement du droit d'entrée quand l'accès à l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet est payant. En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne pourra vous être délivré.

Locations ouvertes en :	Avril / Mai / Juin / Septembre / Octobre / Novembre	Vacances de Pâques (zone C)	Juillet / Août
Semaine	Sur réservation	13h - 16h30	13h - 17h
Week-end et jours fériés	au 01 60 26 57 08	10h/12h30 - 13h30/16h30	10h/12h30 - 13h30/17h

DOCUMENTS A FOURNIR (ne pas remplir - cadre réservé au Service Administratif de l'Ile de Loisirs)

Brevet de natation (pour mineur)

Règlement : €

chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC ANCV Carte bancaire Espèces

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Verso à remplir SVP ▶ ▶ ▶ ▶

Centre Nautique

de l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet

77450 Jablines - Téléphone (33-1) 01 60 26 57 08

Mèl : nautisme@jablines-annet.iledeloisirs.fr

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour toute personne mineure)

Je soussigné(e), _____ ,

père, mère, tuteur, tutrice légal(e) de l'inscrit ci-dessus, l'autorise à participer aux cours d'Ecole de Voile organisé(s) par l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet et atteste :

(pour un enfant de 16 ans et plus) : qu'il est apte à nager au moins 50 mètres, départ plongé.

(pour un enfant de moins de 16 ans) : qu'il est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet à faire pratiquer sur lui toute intervention et soins médicaux jugés nécessaires, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

Fait à _____, le _____ 2020

SIGNATURE :

ATTESTATION POUR TOUTE PERSONNE MAJEURE

Je soussigné(e), _____ ,

déclare sur l'honneur savoir nager.

Fait à _____, le _____ 2020

SIGNATURE :

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), _____ , **autorise** / **n'autorise pas** le Syndicat Mixte d'Etudes d'Aménagement et de Gestion de la Base de Plein Air et de Loisirs de Jablines-Annet à utiliser les images me représentant ou représentant mon enfant mineur durant les cours de l'Ecole de Voile à titre d'information et d'illustration pour ses supports de communication pouvant faire l'objet d'une diffusion départementale, régionale ou nationale.

Fait à _____, le _____ 2020

SIGNATURE :

ASSURANCE

L'inscrit est couvert en Responsabilité Civile par le biais de l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet pendant toute la durée des cours à l'Ecole de Voile. Nous vous rappelons l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels.

Concernant les objets mobiliers et le matériel placé par l'inscrit dans les lieux mis à disposition, l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet demeurera affranchie de toute indemnité en cas d'accident ou de sinistre quelle qu'en soit la cause et sa responsabilité ne pourra être engagée de ce fait.